

Fondation autochtone de guérison



*Lignes directrices en matière d'éthique
à l'intention des communautés autochtones
oeuvrant dans le domaine de la guérison*

Revision : mai 2000

Lignes directrices en matière d'éthique à l'intention des communautés autochtones oeuvrant dans le domaine de la guérison

Table des matières

Contexte	1
Partie 1	
1.1 Lignes directrices en matière d'éthique	2
Partie 2	
2.1 Une aide qui guérit	4
2.2 Une aide qui blesse	6
Sommaire	9

Nota : Le genre masculin est utilisé dans le présent document comme genre neutre.

Un code d'éthique sert à nous rappeler les responsabilités que nous avons à l'égard de nous-mêmes, notre famille, nos collègues, notre public, nos clients et notre nation.

Il nous guide dans l'exécution de nos obligations professionnelles et dans l'observation des préceptes fondamentaux d'ordre juridique et éthique ainsi que des règles de conduite.

Contexte

Parce qu'elle finance des projets de guérison qui s'attaquent aux effets des abus physiques et sexuels commis sous le régime des pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles, la Fondation autochtone de guérison considère qu'un cadre d'éthique est essentiel à l'établissement d'un milieu de guérison sécuritaire. En effet, que ce soit au niveau mental, affectif, physique ou spirituel, l'aspect sécurité est un élément qu'il est important d'incorporer dans chaque ligne directrice d'un code d'éthique.

Une personne ne pourra guérir si elle ne se sent pas en sécurité ou si elle n'a pas confiance envers le processus.

C'est pour ces raisons que la Fondation autochtone de guérison a rassemblé un petit groupe de personnes autochtones provenant de toutes les régions du Canada, afin de constituer un Groupe de travail. Ce Groupe de travail a été chargé d'explorer et d'élaborer les lignes directrices d'un code d'éthique à l'intention des projets de guérison financés par la Fondation.

Au cours de leurs rencontres, les membres du Groupe de travail ont constaté qu'il importait de s'interroger sur la façon dont les diverses communautés du Canada percevaient et comprendraient la nature de leurs travaux. Ils ont donc appliqué la méthode du cercle pour prendre les décisions concernant les lignes directrices.

Alors que l'élaboration du document progressait, les rétroactions de la part des membres du Conseil et des membres des communautés y ont été incorporées. Le texte du document s'est ainsi modifié plusieurs fois, devenant progressivement plus focalisé et exhaustif. Les ébauches se sont suivies et les éléments essentiels tels que l'entraide, les besoins des clients et des communautés, la sécurité, la transformation positive et la croissance ont pris le premier rang.

Le contenu de ce document vous est proposé sous forme de guide, de cadre de référence. Il vous servira à consigner, de manière détaillée, les besoins particuliers de votre communauté, tout en respectant vos traditions et croyances. L'approche choisie par le Groupe de travail pour préparer ce document s'inspire de croyances communes, basées sur la spiritualité, la prière, les cérémonies, l'importance du rôle des Aînés et du Créateur. Par contre, vous êtes entièrement libres de choisir les méthodes qui conviennent à votre communauté.

La partie 1 contient les lignes directrices en matière d'éthique. La partie 2 contient des récits permettant de mieux comprendre le concept d'éthique. Nous reconnaissons les contributions significatives des nombreuses personnes non autochtones dans le dossier des pensionnats. Cependant, le Groupe de travail croit fermement que lorsque les Autochtones, à travers tout le Canada, commenceront à élaborer leurs propres codes d'éthique, les projets de guérison qu'ils mettent sur pied répondront véritablement aux besoins de leur communauté.

Partie 1

1.1. Lignes directrices en matière d'éthique

Les lignes directrices présentées ci-après décrivent les règles de conduite qui devraient être observées dans le cadre de vos projets de guérison. Leur but est de vous aider à vous assurer que le processus de guérison qui prend place au niveau communautaire soit aussi équilibré que possible.

- (a) **Les programmes et services** doivent cibler les besoins des personnes affectées par les effets des abus physiques et sexuels commis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles.
- (b) **La qualité des services** devrait répondre aux besoins individuels des participants au programme et souligner le respect et l'intégrité avec lesquels chacun a le droit d'être traité.
- (c) **Une politique sur les rapports client-aidant**, préconisant des relations saines et égalitaires entre clients et aidants.
- (d) **Les droits des clients** ayant accordé leur consentement protégeront les clients qui participent à un programme financé par la Fondation. Tous les clients, ainsi que les parents ou gardiens des enfants participant au programme, doivent être informés de leurs droits et doivent donner un consentement écrit et signé.
- (e) **Une politique sur les services des guérisseurs externes** régira l'obligation d'effectuer des recherches préalables sur les antécédents des intervenants et des guérisseurs externes engagés par le programme.
- (f) **Connaître ses limites** traitera des limites d'intervention des personnes engagées, basées sur leur niveau de compétences, de connaissances et d'expérience. Afin de guider le personnel, les clients et les programmes, ces limites seront régies par **une Politique sur les admissions**.
- (g) **Une politique sur la confidentialité** est essentielle pour maintenir un haut niveau de professionnalisme au sein de l'organisation. Elle protégera la confidentialité de toutes les informations confiées par les clients. La divulgation et la dissémination des informations doivent aussi être assujetties à des lignes directrices appropriées.
- (h) **Un code sur les conflits d'intérêts** permettra de préserver un haut niveau de professionnalisme en prévenant les conflits d'intérêts. Les conflits réels ou potentiels doivent être discernés et déclarés.
- (i) **Une politique sur la responsabilité financière** permettra de s'assurer que les dépenses sont effectuées selon les termes approuvés par la Fondation autochtone de guérison, les responsables du projet et par les dirigeants de la communauté.
- (j) **Un programme d'aide aux employés** aidera les membres du personnel travaillant pour le projet à obtenir l'assistance dont ils ont besoin pour conserver leur santé et bien-être.

Lignes directrices en matière d'éthique à l'intention des communautés autochtones oeuvrant dans le domaine de la guérison

- (k) **Des procédures de règlement des griefs**—Les documents du projet doivent inclure des règles claires à l'intention des membres du personnel et des clients qui désirent déposer des griefs. Ces règles devront traiter des aspects portant sur la sécurité et les droits de ceux qui portent plainte. Les processus d'appel et de résolution des conflits devraient également être traités.
- (l) **Une politique en matière de harcèlement et de comportement inconvenant** devrait décrire les comportements acceptables et établir des lignes de conduite régissant les rapports entre les membres du personnel, les aidants et les clients. Ces politiques doivent s'adresser aux comportements incongrus ou au harcèlement en milieu de travail. Elles doivent se conformer aux lois provinciales applicables.
- (m) **Les méthodes de guérison** traitent des méthodes sécuritaires, équilibrantes, qui répondent aux besoins des clients. Celles-ci doivent également inclure des mesures de protection appropriées aux traumatismes susceptibles d'être déclenchés par un événement actuel ou passé.
- (n) **La spiritualité** place la responsabilité, en ce qui concerne la dimension spirituelle du cheminement entrepris, sur les Aînés ou le guide spirituel traditionnel—qui devrait être appuyé par la communauté—et sur la personne qui entre dans le programme.
- (o) **Une politique de contrôle et d'évaluation** doit refléter la nécessité d'un processus de contrôle et d'évaluation régulier des intervenants et des activités du projet de guérison. Cette politique devrait inclure une Politique sur les admissions.
- (p) **Faire respecter les lignes directrices du code d'éthique** a pour objet de faire observer le code d'éthique que votre communauté a élaboré. Il est également important de créer des politiques soulignant les conséquences d'un manquement au Code d'éthique.
- (q) **Une politique de recrutement et d'embauche** traitera des procédures relatives à la vérification des antécédents du personnel, des bénévoles, des guérisseurs externes ou des clients. La vérification du casier judiciaire, tel qu'indiqué dans l'accord de contribution, est obligatoire. Il est nécessaire d'établir des normes et une politique afin de pouvoir procéder à la vérification du casier judiciaire et du Registre de l'enfance maltraitée. On recommande également des règles de conduite à l'intention des employés (incluant notamment les désignations professionnelles, les limitations, la formation/perfectionnement, la supervision et le suivi).
- (r) **Une politique sur les productions et documents originaux** définit les conditions qui exigent l'obtention d'une autorisation écrite en regard de l'utilisation d'oeuvres ou de matériaux originaux produits par un tiers. Lorsqu'il s'agit d'administrer les tests et travaux de recherche, les étapes et les procédures à suivre doivent être formulées par écrit.

Les projets de guérison et les communautés peuvent s'inspirer de ces lignes directrices pour élaborer leur propre code d'éthique, leurs normes de pratique ou leurs lignes directrices en matière d'éthique. Si des projets et des communautés décident de le faire, ils devront intégrer les moyens qui leur permettent d'assurer le suivi de ce code d'éthique et de sanctionner ceux et celles qui ne le respectent pas.

Partie 2

2. Des récits visant à faciliter une meilleure compréhension de l'éthique. Ces récits sont purement fictifs. Toute ressemblance avec une organisation, une bande, une réserve ou une personne qu'elle soit, vivante ou décédée, n'est que pure coïncidence.

2.1 De l'aide qui guérit

« LIENS DE PARENTÉ »

Dans leur enfance, ils jouaient ensemble, riaient, se chamaillaient, se réconciliaient et profitaient pleinement de leur liberté. En grandissant, chacun a suivi son chemin pendant un certain temps. Il a atteint l'âge d'homme et elle est devenue jeune femme. Tous les deux, ils participaient aux cérémonies et aux célébrations tenues dans leur communauté et ils visitaient les parents qu'ils avaient en commun. En effet, même s'ils n'en avaient jamais parlé, ils étaient cousins éloignés. Un jour, elle a jeté un coup d'oeil de son côté, le trouvant beau et fort, au sein du cercle que formait sa parenté. Elle a vu dans ses yeux tant de rêves, de promesses, d'exaltation, de chaleur que son coeur fut rempli de douleur. Ils sont tombés amoureux l'un de l'autre.

Lorsque les deux grands-mères sont venues la trouver, tandis que les grand-pères allaient voir le jeune homme, la jeune fille a senti la rébellion monter dans son coeur. Les anciens leur ont parlé doucement mais fermement, expliquant à maintes reprises les raisons qui rendaient le mariage impossible entre jeunes gens liés par des liens de parenté. La jeune fille ne voulait rien entendre. Elle continuait à chercher le moyen de contourner la situation, celui qui leur permettrait de rester ensemble. C'est alors que la plus âgée des grands-mères prit la parole :

« Il se peut que tu n'aies jamais à souffrir toi-même. Tu peux peut-être penser que tu ne seras pas affectée, mais ce sont tes enfants et petits-enfants qui pourraient subir les conséquences de ta décision. Il se peut que tu n'aies pas à être témoin des souffrances des nombreuses générations de ta descendance, mais ce sont eux, innocents, qui devront en porter le fardeau. »

Subissant le choc en silence, elle a réalisé que ses espoirs s'étaient écroulés. Ses grand-mères ont été compatissantes à son égard et avec le temps, elle en est venue à considérer à nouveau le jeune homme comme son cousin. Elle était même présente à la célébration de son mariage avec une fille d'un autre clan.

Plus tard, elle aussi s'est mariée. De nombreuses années après, alors qu'elle tenait dans ses bras ses petits-enfants forts et en bonne santé, pleins d'espoirs et de promesses, le coeur reconnaissant, elle a apprécié la sagesse de ses grand-mères qui l'avaient aidée à voir loin dans l'avenir et qui l'avaient aidée à prendre la bonne décision.

« *ERNEST* »

Demander de l'aide, ce n'était pas chose facile pour Ernest. Il s'était habitué à se tirer d'affaires tout seul. D'autant plus que la raison qui l'amenait à demander de l'aide l'accablait de crainte et de honte.

Son mariage était en difficulté et les enfants ne lui manifestaient pas de respect. Depuis aussi longtemps qu'il pouvait se le rappeler, il devait se contenter de rester silencieux—il ne pouvait se résoudre à les laisser s'approcher de lui. Il aimait sa femme et ses enfants, mais ne pouvait ni parler, ni exprimer ses sentiments. Les gens qui l'entouraient pensaient qu'il ne se souciait pas d'eux, qu'il n'avait pas de sensibilité envers les autres.

Ernest savait qui pouvait lui venir en aide—un couple de personnes âgées qui allaient partout, donnaient des conseils aux gens et priaient avec eux. Il avait entendu parler de ce couple et du bon travail qu'il accomplissait. Il ne savait pas trop comment les aborder et il demanda conseil à son cousin.

« Adresse-toi d'abord à l'homme et offre-lui du tabac en cadeau », lui expliqua-t-il. « Dis-lui que tu aimerais leur parler à tous les deux. »

Ernest a pris un certain temps avant de contacter le vieillard et de le rencontrer seul parce qu'il ne voulait pas que d'autres entendent ce qu'il avait à lui dire. L'ancien a accepté le tabac et il l'a invité à venir le voir le lendemain. « Tu peux venir seul ou venir avec ta femme et tes enfants », lui dit-il.

À son arrivée, Ernest, venu seul au rendez-vous, fut accueilli par la dame âgée qui l'invita avec bonté à manger, qui l'aida à se sentir à l'aise, comme chez lui. Elle s'occupa de lui avec attention, lui apporta du thé, s'assura qu'il se sentait confortable. Pendant ce temps-là, l'ancien le mettait à l'aise en lui racontant des incidents et des aventures drôles tirés de leurs voyages.

La table desservie, ils sont passés dans une petite pièce située à l'avant de la maison et ils se sont assis sur des sièges moelleux. Alors, la vieille dame lui a demandé ce qu'ils pouvaient faire pour l'aider.

Ernest trouva facile de leur parler; il avait l'impression que la dame l'écoutait vraiment. Le couple ne le jugeait pas et ne prenait pas parti. À tour de rôle, ils lui posaient des questions, mais ils ne le poussaient pas à répondre. Lors de sa première visite, Ernest n'a pas beaucoup parlé. Par la suite, le couple l'a pressé de revenir, multipliant les invitations, en lui indiquant toujours qu'il pouvait amener sa femme.

Un jour, Ernest leur a parlé de l'abus sexuel dont il avait été victime dans son jeune âge et il a pleuré. Par la suite, la vieille dame lui a essuyé le visage avec une serviette trempée dans l'eau de rose, lui disant comme elle le trouvait courageux de s'être ainsi confié. Avec le temps, il a perdu cette habitude du silence. Même s'il n'est jamais devenu un grand bavard, sa vie s'est beaucoup améliorée.

2.2 De l'aide qui blesse.

« ROSALIE ET ANGIE BEAR »

Rosalie était assise à son bureau flambant neuf et elle réarrangeait, pour la centième fois, les objets qui se trouvaient sur son bureau. Elle changeait de place la petite plaque reçue en cadeau de sa soeur pour fêter son nouvel emploi il y a un an. On y lisait : Rosalie White Eagle, travailleuse sociale. Dans ce temps-là, son bureau était toujours plein de monde qui allait et venait.

Maintenant, c'était le silence. Rosalie attendait, mais personne ne venait.

Elle savait exactement à quel moment les gens avaient cessé de venir. C'était le jour où Angie Bear était entrée comme un ouragan dans son bureau, lui avait lancé la plaque, l'avait traitée de « vache » et était sortie en fulminant contre elle.

Elle avait tenté de la calmer, mais Angie lui criait que jamais plus elle n'aurait d'amitié envers elle à cause de ce qu'elle avait fait.

Rosalie était horrifiée. Elle n'avait jamais voulu blesser quelqu'un. Par la suite, elle apprit qu'Angie avait quitté la réserve le jour même, était retournée en ville et avait recommencé à boire.

Rosalie n'avait pas l'intention de raconter que l'ami d'Angie avait agressé sexuellement sa fille. Elle avait été pourtant si choquée d'apprendre le secret confié par Angie qu'il avait fallu qu'elle en parle à quelqu'un. Comment pouvait-elle soupçonner que sa meilleure amie Betty diffuserait la nouvelle dans toute la réserve?

« *BRASSER DE GROSSES AFFAIRES* »

À partir du moment où le journal avait annoncé qu'on verserait 3 millions de dollars dans la région du nord pour le développement social, la firme de consultants Sacred Circle Eagle Dancing Consulting Firm était sur le chemin de la réussite.

Jeff avait été nommé responsable de la rédaction de propositions visant à demander du financement pour le développement—au coût de 3 000 \$ chacune.

« Mets-toi au téléphone, Jeff, » lui indiqua Ed, le fondateur et président non-élu de la firme. « Et n'arrête pas de parler avant d'avoir obtenu l'engagement d'au moins 50 bandes. Il faut que nous puissions ramasser une bonne part de cette somme uniquement avec la rédaction de propositions. C'est la partie facile. »

Ed Two Step Jackson avait de grands projets.

« Ce qu'il faut faire, c'est de lancer une autre firme de consultants. C'est là que tu entres en jeu, Rita. » Rita est la coordonnatrice de la firme de développement social.

« On appellera cette firme *Le renouveau* ou quelque chose comme cela. Pourquoi pas *Le renouveau spirituel*? C'est mieux. Prends la liste de ces aînés avec qui tu te tiens et colle-la sur l'en-tête. Essaie aussi de rejoindre ce psychologue blanc, (quel est son nom déjà?), et ajoute-le à la liste. Fais imprimer un tas de brochures tout de suite avec plein de cercles dessus et dis que nous sommes en affaires depuis environ cinq ans. »

« Quant à toi, Jeff, quand tu t'adresses aux bandes, rappelle-toi de faire la promotion du *Renouveau spirituel*. Il faut pouvoir le mentionner dans chacune des propositions. »

« Mais en réalité qui donnera la formation? » demanda Rita.

« On ne se préoccupe pas de cette question maintenant. Tout d'abord ce qui compte actuellement, c'est d'obtenir le plus gros montant possible de ces 3 millions. Par la suite, on planifiera le restant. Dites simplement qu'on .. e...., je veux dire, que *Le Renouveau spirituel* offrira des services de counseling en matière de violence sexuelle, c'est toujours populaire. Ajoutons des cercles de guérison et n'oubliez pas les pensionnats, c'est le mot à la mode de nos jours. Bon, on y va! N'oubliez pas ... je planifie prendre ma retraite à 50 ans », ajoute Ed avec un clin d'oeil.

« *RELATIONS INTERPERSONNELLES* »

Bill ne pouvait nier qu'il éprouvait un penchant pour Lillian. Au début, il avait un peu flirté avec elle. Il n'avait jamais imaginé que les choses iraient si loin.

Depuis 5 mois, elle allait le voir pour recevoir des services de counselling. Il apparaissait normal de la réconforter quand elle pleurait, de la prendre dans ses bras.

Elle n'avait jamais protesté et voilà que maintenant la situation échappait à tout contrôle. Il savait qu'il devait lui assurer cette protection dont elle avait grand besoin. En dépit du fait qu'il se sentait un peu coupable, pour lui cette situation-là était différente des autres parce qu'après tout, on était sur la réserve Blue Sky. Il pouvait se permettre de contourner un peu les règles.

Bill Brown était à l'emploi comme psychologue de bon nombre de petite bandes de la région. Il aimait son travail parce qu'il s'entendait bien avec les Indiens. On lui faisait confiance. On lui laissait pleine liberté d'exercer sa profession et on n'intervenait pas trop.

S'étant rehabillés, ils taient tous les deux plongés dans un silence embarrassant. Bon Dieu! elle était si jeune et si belle, tellement sans défense. Elle ne méritait pas d'être en relations avec cette brute qui la battait.

« Tu peux toujours venir rester chez-moi en ville, » laisse échapper Bill, « je veux dire, en fait ... si tu as besoin d'un endroit sûr, si tu t'enfuis. » Il était lui-même surpris par ses paroles; il n'avait pas planifié de lui donner une clé de son appartement, mais maintenant il l'avait fait.

Il venait de s'engager et il ne pouvait pas faire demi-tour. Mais quoi! qui pouvait bien savoir ce qui s'était passé? À qui est-ce que cela ferait du tort? Qui sait ... je pourrais même la marier. C'est vraiment une belle Indienne.

Sommaire

De nombreuses personnes parmi celles qui ont été consultées dans le cadre de l'élaboration des lignes directrices en matière d'éthique ont affirmé que la mise en application d'un code d'éthique est d'une importance primordiale pour la réussite d'un projet, pour la sécurité des participants ou des clients et pour la guérison qui en découlera. Par conséquent, nous encourageons chaque projet de guérison financé par la Fondation autochtone de guérison à élaborer son propre code d'éthique. En vous servant des lignes directrices en matière d'éthique proposées par la FADG, vous pourrez mieux circonscrire la tâche à effectuer et économiserez ainsi sur le temps normalement consacré au projet de guérison.

Pour résumer les réflexions sur la nécessité de règlements d'éthique, voici la citation d'un Aîné qui faisait partie du groupe de discussion :

« Nous allons effectuer un travail gigantesque, une sorte de développement communautaire à l'aide de tous ces projets. Il faut bien sûr qu'il y ait beaucoup de travailleurs. Mais cette personne ordinaire (le client) est importante. En ce qui me concerne, c'est elle la personne la plus importante. Tout ce que je souhaite, c'est qu'elle reçoive, de la part de ceux qui l'aident, des services de qualité. Et qu'elle ne souffre pas comme moi j'ai souffert. »

Fondation autochtone de guérison
75, rue Albert, pièce 801 Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Téléphone : (613) 237-4441 sans frais: (888) 725-8886
Bélinographe : (613) 237-4442
programs@ahf.ca
www@ahf.ca